



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 3310

Texte de la question

CANCER

M. le président. La parole est à Mme Marie-Jo Zimmermann, pour le groupe RPR.

Mme Marie-Jo Zimmermann. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la santé.

250 000 nouveaux cas de cancer apparaissent chaque année en France. Un décès sur trois est dû aujourd'hui à cette maladie. Les spécialistes nous annoncent que près d'un Français sur deux aura un cancer dans les années à venir. Or un rapport récent confirme que les moyens de lutte contre ce fléau sont tout à fait insuffisants. Le manque de matériel est déjà criant ; c'est le cas des appareils d'IRM, qui sont pourtant indispensables pour affiner les diagnostics et les traitements. En outre, la pénurie des médecins spécialistes en cancérologie et en radiothérapie devient d'autant plus préoccupante que les restrictions budgétaires font diminuer leur nombre de façon inquiétante.

L'exemple du cancer est symbolique des problèmes généraux que rencontre le secteur de la santé. Aujourd'hui, les médecins et les infirmières sont dans la rue. Mais ce sera pire demain, quand ce seront les malades et leurs familles qui vous demanderont des comptes !

Monsieur le ministre, quelles mesures précises comptez-vous prendre pour répondre aux malades et aux familles face à cette terrible maladie qu'est le cancer ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la députée, le ministre délégué à la santé, M. Bernard Kouchner, est retenu au Sénat, précisément pour discuter du projet de loi sur les droits des malades ; car nous voulons que les malades soient mieux associés à leur traitement, à la définition de la stratégie thérapeutique et à la définition de nos grandes priorités de santé. Mais c'est bien volontiers que je vais répondre à votre question.

Parmi nos grandes priorités de santé publique votées par cette assemblée, mais peut-être n'étiez-vous pas là *(Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)*, figure la lutte contre le cancer pour laquelle nous avons dégagé des moyens sans précédent.

Nous avons décidé d'instituer un dépistage systématique du cancer du sein chez toutes les femmes ; c'est la première fois que nous menons une opération de dépistage de cette envergure. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Nous avons décidé d'entreprendre un effort comparable pour les cancers colo-rectaux, ainsi que pour le cancer

de la prostate.

Enfin, j'ai fait adopter par l'Assemblée, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale votée au mois de décembre, des financements pour les traitements innovants qui obtiennent de très bons résultats, on le sait, dans la lutte contre le cancer ; pour la première fois, nous consacrerons 1,5 milliard de francs à ces traitements innovants.

En revanche, et vous avez sans doute raison, nous accusons un certain retard dans l'équipement en IRM.

M. Lucien Degauchy. Eh oui !

Mme Marie-Jo Zimmermann. Tout à fait !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Nous rattrapons ce retard, puisque nous avons développé nos équipements, en appareils d'IRM comme en scanners.

S'agissant des malades, les rapports montrent tous que dans aucun pays d'Europe, ils ne sont mieux soignés qu'en France. D'après le rapport du Haut conseil de la santé publique, nous avons des progrès à faire en matière de prévention. Mais vous voyez que nous développons des politiques.

En ce qui concerne, justement, les traitements curatifs, l'OMS classe notre système de santé parmi les meilleurs du monde. L'afflux des patients anglais prouve que nous sommes capables de faire mieux que beaucoup d'autres. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3310

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 février 2002